

Africains subsahariens au Maroc, de la clandestinité à la reconnaissance ou le renouveau du cosmopolitisme

Sub-Saharan Africans in Morocco, From Underground to the
Recognition or Renewal of Cosmopolitanism

Mehdi Alioua

Université Internationale de Rabat

Abstract: While since the 1990s Morocco was, like other Mediterranean African countries, a country of immigration, it was not until almost 20 years before it really became aware of it and established a migration policy accordingly. Previously, only the idea that it was about “transit” prevailed and, under pressure from the European Union which was externalizing the control of its borders, the main objective of the authorities in Rabat was of a security order. Morocco was then unable to understand that it was no longer a simple country of passage and that the criminalization of migration, was it unwanted and unauthorized, not only would not be effective but would spread the seeds of racism and xenophobia which would undermine its policy of openness to Africa and its image as a “tolerant society.” It took a number of struggles, led by sub-Saharan migrants themselves and supported by civil society, for things to change. In this article, which attempts to summarize the evolution of the phenomenon over the past twenty years, I would also be interested in the ambivalent attitudes that the passage and settlement of sub-Saharan migrants has produced among Moroccans. Between negation and fascination, rejection and hospitality, rivalry and cooperation, racism and inclusion, the place of these newcomers allows us to better understand Moroccan society which is rediscovering its Africanness and its cosmopolitanism.

Keywords: Migratory Crossroads, Cosmopolitanism, Migrant Rights, Racism, Borders, Civil Society, Trust, Recognition.

Alors que depuis les années 1990 le Maroc était, à l’instar des autres pays d’Afrique méditerranéenne, un pays d’immigration, il a fallu attendre près de 20 ans avant qu’il n’en prenne véritablement conscience et établisse une politique migratoire en conséquence. Auparavant, seule l’idée qu’il s’agissait de “transit” prévalait et, sous pression de l’Union Européenne qui externalisait le contrôle de ses frontières, l’objectif principal des autorités de Rabat était d’ordre sécuritaire. Le Maroc était alors incapable de comprendre qu’il n’était déjà plus un simple pays de passage et que la criminalisation de la migration, fut-elle non désirée et non autorisée, non seulement ne serait pas efficace mais allait diffuser les germes du racisme et de la xénophobie qui mettraient à mal sa politique d’ouverture sur l’Afrique et son image de “société tolérante.”

Il a fallu une somme de luttes, menées par les migrants subsahariens eux-mêmes, soutenus par la société civile, pour que les choses changent. Dans cet article qui tente de résumer mes quinze années de recherche sur la question, je m'intéresserais aussi aux attitudes ambivalentes que le passage et l'installation des migrants subsahariens a produites chez les Marocains. Entre négation et fascination, rejet et hospitalité, rivalité et coopération, racisme et inclusion, la place de ces nouveaux venus nous permet de mieux comprendre la société marocaine qui redécouvre son africanité.

Le Maroc, un carrefour migratoire: En finir avec la fausse notion de "transit"

Depuis les années 1990, le Maroc est devenu un véritable carrefour migratoire où différents régimes de mobilités s'articulent. En plus des migrants marocains qui ont énormément diversifié leurs itinéraires migratoires, après avoir essentiellement migré en France, reliant ainsi le Maroc à une somme considérable de pays, d'autres populations migrantes y viennent pour s'y installer et y circuler. Toutes ces mobilités transnationales participent à ancrer le Maroc dans des reconfigurations des formes, des temps et des territoires de la migration internationale devenant en même temps un espace de départ, de circulation, de retour, de passage et d'installation. Les catégories de migrants elles-mêmes se brouillent, complexifiant le phénomène. C'est pourquoi la mobilisation de la main d'œuvre internationale initiée par les anciennes puissances coloniales et/ou industrielles et leurs conséquences sur les personnes migrantes, les pays d'installation et d'origine, doit être profondément repensée dans un monde décentralisé et postfordiste où l'économie est robotisée, informatisée et globalisée. Et cette réflexion doit impérativement être élargie aux nombreuses nouvelles manières et raisons de migrer et aux nouveaux pays d'installation qui émergent, comme le Maroc. Par exemple, le regroupement familial est devenu le principal critère d'entrée régulière en Europe, renforçant les liens migratoires transnationaux préexistants au détriment d'autres nouvelles catégories de migrants – ce qui a placé les Marocains dans le haut des classements des primo-arrivants dans les principaux pays-membres, soulignant ainsi combien la diversité des destinations participe à celle des itinéraires migratoires, favorisant par là même les circulations transnationales euro-marocaines. Autre exemple, le retour du cosmopolitisme dans les Sud globaux qui est le point de départ de cette réflexion: des pays comme le Maroc qui n'avaient pas prévu ou ni pris conscience d'être des pays d'installation doivent maintenant réinventer leur discours national.

En effet, en plus d'être un des principaux pays d'émigration au monde (9^{ème} pays),¹ le Maroc est aussi un pays d'installation mais il n'en a pris conscience que tardivement avec l'installation, volontaire ou contrainte, de populations migrantes venues des pays d'Afrique subsaharienne. Auparavant, seule l'idée qu'il s'agissait de "transit" prévalait et, en conséquence, l'objectif principal des autorités de Rabat, sous pression européenne,² était d'ordre sécuritaire. Il fallait contrôler les frontières et empêcher les migrants de quitter le sol marocain sans autorisation. C'est ainsi qu'en 2003, dans le contexte post-attentats de Casablanca, les députés ont voté dans l'urgence la loi 02-03 relative à "l'entrée et du séjour des étrangers au Royaume du Maroc, à l'émigration et l'immigration irrégulières" et cela le même jour qu'une loi antiterroriste très répressive. La norme 02-03 criminalisa l'immigration et l'émigration irrégulière, mais aussi la "migration de transit," une première mondiale. Il a fallu une évolution des mentalités, sous l'impulsion notamment d'une somme de luttes, menées par les migrants eux-mêmes soutenus par la société civile locale, pour que les choses changent.³ Il fallait surtout que la "migration de transit" ne cache plus la réalité de l'installation. Le mot "transit" a été, et est toujours, très problématique car il est faux, ce qui ne nous permet pas de comprendre qu'une installation, même temporaire, a de nombreux effets sur les personnes migrantes comme sur la société d'installation. D'autant plus que même lorsque ces installations sont temporaires individuellement, comme de nouvelles personnes remplacent celles qui sont parties, au niveau de la société, il y a une présence permanente de populations étrangères.

Dans le cas des Africains subsahariens au Maroc désirant passer en Europe mais se sentant bloqués, on a, par réflexe eurocentrique, supposé que le Maroc est un "pays de transit," que ces modes migratoires sont une "migration de transit vers l'Europe." Petit à petit, un effet de racialisation s'est établi participant à la catégorisation⁴ des personnes étrangères noires de peau au Maroc comme des "migrants de transit," ou du moins, de potentiel "migrants de transit." On a alors accordé la primauté de l'analyse aux seuls projets migratoires originels et réduit toutes les autres migrations au seul "transit" faisant disparaître la réalité: la majorité des personnes s'installaient au Maroc, voire avaient même choisi le Maroc comme pays principal de destination.⁵ En

1. Gilles Pinson, "Le nombre et la part des immigrés dans la population: Comparaisons internationales," *Population et Sociétés* 472 (2010): 1-4.

2. Clochard, Olivier et Migreurop, éd. *Atlas des migrants en Europe. Géographie critique des politiques migratoires européennes* (Paris: Armand Colin, 2009).

3. Mehdi Alioua, "Le passage au politique des transmigrants subsahariens au Maroc," in *Le Maghreb à l'épreuve des migrations subsahariennes: Immigration sur émigration*, éd., Ali Bensaâd (Paris: Karthala, 2009), 279-303.

4. Nadia Khrouz, *L'étranger au Maroc. Droit et pratiques* (Paris: L'Harmattan, 2018).

5. Fouzi Mourji, Jean-Noël Ferrié, Saadia Radi, et Mehdi Alioua, *Les migrants subsahariens au Maroc. Enjeux d'une migration de résidence* (Rabat: KAS-UIR, 2016).

fait, la notion de “transit” ne correspond pas à la réalité migratoire africaine mais plutôt à celle des discussions entre “experts,” comme enjeu de débats publics très souvent eurocentriques.⁶ En Europe, le terme de “pays de transit” est curieusement dédié dans le sens commun aux pays limitrophes de l’Union Européenne (UE), accentuant encore plus le présupposé de l’extériorité de ces pays et l’idée qu’une “frontière naturelle” sépare l’UE du monde. Il faut se rappeler pourtant que des pays comme l’Espagne ou l’Italie étaient considérés comme des “pays de transit” dans les années 1990 avant de devenir d’important pays d’immigration. De plus, d’anciens pays dits de “transit” tel que Chypre ou Malte ont changé de statut du seul fait de leur entrée dans l’Union devenant “premier pays d’entrée dans l’UE,” alors que nous savons bien qu’une majorité de migrants ne veulent s’installer dans ces pays mais, tenter d’entrer dans l’espace Schengen!

L’idée même de “transit” est extrêmement restrictive anthropologiquement, évoquant plutôt le temps privilégié de la flânerie dans le hub d’un aéroport international où, en attendant son prochain vol, on erre en badant les vitrines des magasins “free tax.” Nous sommes loin, très loin, de ce que vivent les migrants qui traversent l’Afrique par étape à la recherche d’un lieu qui pourra leur permettre de réaliser leur projet. La “migration de transit” n’existe pas et n’a jamais existé au sens où cette notion est couramment utilisée. Car nulle part sur terre les migrants sans visas, ou sans documents de voyage, passent les frontières comme on traverse une rue! Indépendamment de toutes les raisons qui poussent des personnes sur des routes migratoires, celles qui n’arrivent pas à voyager aussi simplement que peuvent le faire les touristes aisés des pays du Nord, n’ont pas le luxe de “transiter” et doivent attendre de long mois, la plupart du temps de longues années, avant d’espérer atteindre leur destination finale, et souvent même, ne l’atteignent jamais. Or l’attente n’est pas un temps social et politique vide, bien au contraire. Il précipite l’agentivité des personnes migrantes qui doivent non seulement survivre dans des pays dans lesquels elles n’avaient pas prévue de s’installer, mais également donner du sens à leur nouvelle situation. Ce qui a déclenché, un peu partout dans le monde, une somme considérable de mobilisations politiques de ces migrants qui se sont connectés avec les mouvements plus connus des travailleurs immigrés et de leurs descendants dans les vieux pays d’immigration, inscrivant ainsi à l’agenda mondial la problématique du racisme en même temps que celle

6. Faut-il le rappeler, mais la majorité des migrants africains migrent dans le continent et résident dans les pays africains. Seule une minorité se dirige vers l’Europe et parmi cette minorité les Marocains sont les plus nombreux. Voir OCDE, *Perspectives des migrations internationales 2019* (Paris: Éditions OCDE, 2019).

des frontières et du droit à la mobilité.⁷ Le Maroc est un des exemples où ces mobilisations ont reçu un accueil favorable, j’y reviendrai plus loin.

La migration au Maroc n’est pas un “entre-deux,” c’est un temps social plein

Les migrants subsahariens dont nous parlons ont dû réorganiser collectivement leur vie au Maroc, même ceux qu’ils ne l’avaient pas choisi comme pays de destination mais plutôt comme une étape sur la route menant en Europe. Si certains avaient déjà ce projet d’installation plus ou moins longue en tête, ou alors avaient anticipé l’effet de temporalité inhérent à cette forme migratoire, d’autres se retrouvant bloqués dans ce pays tentent de s’y réaménager une vie afin de sortir de leur errance. Mais tous n’y parviennent pas: pour réussir à vivre – ou survivre – ils doivent aussi s’insérer dans le tissu social local. Pour cela, ils ont établi dans ce pays des espaces d’installations élaborés comme des relais migratoires à partir de relais sociaux. Il est aisé de concevoir que si ces migrants subsahariens, quels que soient les statuts qu’on leur impose ou les origines dont ils se revendiquent, appréhendent le Maroc comme une étape sur la route, c’est qu’ils pensent y trouver des relais sociaux qui leur permettront de s’y introduire et d’y trouver des moyens de subsistance. De façon générale, si de nouveaux migrants subsahariens ne cessent d’arriver et de circuler au Maroc, c’est bien parce qu’ils y trouvent des personnes-ressources qui leur indiquent comment s’insérer afin d’y survivre jusqu’au prochain départ. Ils ont alors organisé collectivement dans le même temps la solidarité, de manière ethnico-communautaire, et la coopération autour de leur complémentarité en dépassant leurs appartenances nationales et ethniques, entre migrants subsahariens mais aussi avec certains marocains. Cette migration ne peut donc se comprendre autrement que comme un *mouvement par étape*, c’est-à-dire un processus ternaire dont le sens de l’évolution n’est pas certain ni unilatéral. Le parti-pris de ce texte est de décrire, à partir de cet exemple singulier, combien la migration est devenue une expérience en elle-même, même si elle n’existe pas seul, ni hors-lieux: elle s’inscrit avec le temps dans l’espace et elle est connectée avec d’autres migrations, avec d’autres exils et avec d’autres lieux.

L’exil des autres se raccorde à nos sociétés, car non seulement il résonne avec “nos exils,” mais surtout parce qu’il appelle à des prises en charge, sécuritaires, humanitaires, politiques, médiatiques, artistiques, mais qui l’inscrivent dans une topique commune. Les migrations africaines

7. Mehdi Alioua, “Quelles limites du champ politique de la nation comme seul espace légitime de la démocratie face à des hommes et des femmes sans frontière?” in *Altérité, dynamiques sociales et démocratie*, eds. Gilles Ferréol et Angelina Peralva (Paris: Maison des sciences de l’homme droit et Société, 2010), 181-97.

contemporaines, en partie du fait de la frontiérisation européenne, sont à la fois une condition et une conscience. Elles se rejoignent parfois du fait d'expériences similaires même lorsqu'elles se déroulent éloignées les unes des autres ou qu'elles concernent des populations socialement éloignées. Par exemple, être un étranger noir de peau en Afrique Méditerranéenne vous renvoie à un certain nombre d'expériences communes du fait des stigmatisations raciales et médiatiques qui s'imposent à vous. Vous devenez d'un coup le "‘*azzi*'" ("nègre") au Maroc ou le "*waṣṣīf*" ("serviteur" ou "esclave") en Tunisie, le "*kaḥlouch*" ("noiraud") en Algérie, le "*‘abid*" ("esclave") en Libye etc. Mais aussi le "migrant clandestin," le "migrant de transit" qui "rêve d'Europe" alors que des centaines de milliers de personnes sont venues pour travailler dans ces pays et pas pour passer en Europe.⁸ Mais cela ne renvoie pas seulement à des expériences négatives: au-delà, ou à côté, des stigmatisations, il y a aussi des identifications positives car beaucoup de Maghrébins sont eux aussi réduits à un potentiel statut de "migrant clandestin" vers l'Europe. L'exil de ces nouveaux venus résonne avec l'exil des Maghrébins. Ce n'est, bien sûr, pas la seule raison des identifications positives, mais celle-ci porte en elle une dimension plus politique, voire plus cosmopolitique,⁹ qu'identitaire sur laquelle je reviendrai.

Ces migrants originaires des pays d'Afrique subsahariens s'installant au Maroc, pour un temps plus ou moins long, ne portent pas seulement en eux une distinction¹⁰ provenant de l'opposition entre leur "culture d'origine" et celle de leur "société d'accueil," cette dernière leur imposant une nouvelle "culture" sans vraiment vouloir les accueillir, les laissant dans un "entre-deux"¹¹ comme cela a été observé dans les migrations internationales de la deuxième moitié du XX^{ème} siècle. D'abord parce qu'il y a bien plus de points communs que les préjugés le supposent, et même lorsque cette distinction est forte, pour vivre ensemble, il faut bien que les populations en voisinage organisent leur complémentarité localement. Mais surtout parce que ces migrants ont des origines multiples, des projets migratoires personnels avec différentes destinations et/ou ambitions et des modes migratoires hétéroclites qui leurs sont liées. La diversité des origines mais aussi des itinéraires font que le Maroc n'est pas une "société d'accueil" classique mais un carrefour migratoire, une étape dans un parcours de mobilité internationale, où il faut pouvoir être suffisamment inséré pour y vivre dignement, mais pas trop intégré pour pouvoir en partir facilement. Et il faut rappeler que si certains arrivent

8. Ali Bensaâd, éd., *Le Maghreb à l'épreuve des migrations subsahariennes* (Paris: Karthala, 2009).

9. Ulrich Beck, *Qu'est-ce que le cosmopolitisme?* (Paris: Aubier, 2006).

10. Denys Cuche, "L'homme marginal": Une tradition conceptuelle à revisiter pour penser l'individu en diaspora," *Revue Européenne des Migrations Internationales* 25, 3 (2009): 13-31.

11. Abdelmalek Sayad, *La double absence. Des illusions aux souffrances de l'immigré* (Paris: Seuil, 1999).

directement par avion depuis leur pays d'origine, beaucoup ont parcouru des routes migratoires et vécus, parfois plusieurs années, dans les pays que ces routes traversent avant d'arriver au Maroc. Venir d'un même endroit, ou qui se ressemble par certains aspects, passer par les mêmes couloirs, les mêmes corridors, circuler avec les mêmes pratiques et stratégies, éprouver les mêmes stigmatisations ou répressions, résister à l'adversité des frontérisations, contourner les assignations identitaires et stigmates infamants, c'est au fond sortir de la même matrice pour se diriger vers le même lieux-monde. C'est faire partie du même mouvement historique. Le sentiment subjectif que les trajectoires exiliques tendent à se confondre produit, avec le temps, au fur et à mesure des mouvements et des images médiatiques qu'ils engendrent, une mémoire et une conscience collective. L'exil est d'abord une épreuve temporelle à laquelle les personnes en migration doivent donner du sens. La distance n'est pas le problème, c'est plutôt le temps que prend la possibilité d'atteindre son but, de faire sa place, de passer ailleurs ou de revenir chez soi, de faire venir les siens et faire du lieu où on est son chez soi qui est la véritable épreuve. La maîtrise de la distance, autrement dit, de l'espace, passe donc par la maîtrise du temps. C'est-à-dire le temps que prend la capacité à s'adapter au lieu où on est et d'élaborer des coopérations avec ceux qui y sont déjà, migrants ou sédentaires pour "vivre sa vie." Ainsi, les nouveaux venus s'aménagent des espaces, fussent-ils construits sous la contrainte et dans des marges, qui prennent avec le temps une certaine matérialité.¹² C'est aussi pour cela que la question de la citoyenneté, au sens le plus politique du terme, est centrale. C'est en expérimentant des épreuves, en s'aventurant ensemble dans la mobilité, et souvent dans la "marginalité," en contournant les frontières (nationales, sociales, politiques et culturelles), en éprouvant ensemble le fait d'être étranger, en apprenant ensemble à "gérer" l'altérité, en s'organisant collectivement pour vivre dans des lieux dont ils ne maîtrisent ni les tenants ni les aboutissants, que les migrants écrivent leur histoire, celle des lieux d'où ils sont partis et celles des lieux où ils sont passés et parfois restés. C'est ainsi qu'ils se transforment eux-mêmes et participent à transformer les espaces qui s'érigent devant eux. Il y a bien, dans notre monde en mouvement, une consistance cosmopolitique émergente que les études migratoires commencent seulement à révéler.¹³

C'est pourquoi la vision classique du migrant, éloigné de sa société d'origine, sans être pour autant inséré profondément dans la société

12. Mehdi Alioua, "Nouveaux et anciens espaces de circulation internationale au Maroc. Les grandes villes marocaines, relais migratoires émergents de la migration transnationale des Africains subsahariens au Maghreb," *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée* 119-20 (2007): 39-58.

13. Catherine Wihtol de Wenden, *La globalisation humaine* (Paris: Presses Universitaires de France, 2009).

d'installation, de plus en plus solitaire et se retrouvant confronté à deux cultures, cette logique dialectique opposant deux entités perçues comme, a priori, stables et homogènes, ne convient plus pour comprendre ce qui se passe dans les nouvelles migrations contemporaines comme celles qui agitent la société marocaine. Pour comprendre comment les migrants subsahariens se sont complètement insérés dans le tissu urbain des grandes villes marocaines, les transformant même par leur présence, et comment ils ont réussi à s'organiser politiquement avec des militants marocains pour revendiquer leurs droits au point de faire changer la politique migratoire marocaine, il est pertinent de s'inspirer de la réflexion de Georg Simmel sur "l'étranger."¹⁴ Simmel détache la figure de l'étranger de la condition spatiale existante. Il en fait une forme sociale dont la caractéristique est d'être à la fois fixée en un point de l'espace et détachée de ce même point, se formulant dans l'interaction sociale, et qui par-là présente des traits qui se rencontrent partout à la fois, participant à l'union ou, du moins, à la médiation de cercles sociaux.¹⁵ Il ne s'agit donc pas de séparer radicalement les logiques "nomades" des logiques "sédentaires," alors que leur complémentarité est un fait avéré par de nombreux chercheurs, mais de comprendre comment l'étranger est un principe indispensable de la société réussissant la jonction des différences par sa compétence mais aussi celle de la société où il est. Il y a, dans la société marocaine une histoire du cosmopolitisme mais aussi de l'exil et de l'hospitalité. Dans les mémoires, l'hospitalité n'est pas un souvenir mais une pratique qui produit bien plus qu'on ne le pense de l'hybridation et du métissage.

L'installation des migrants subsahariens, l'enjeu d'une migration de résidence

Les migrants originaires des pays d'Afrique subsaharienne qui se sont installés au Maroc ont des origines assez hétéroclites et des projets migratoires relativement différents. On a pourtant tendance à les amalgamer artificiellement, soit autour de la question de la frontière européenne et de la migration clandestine, soit en fonction de leur couleur de peau, c'est-à-dire par un processus de racialisation. Cet amalgame est autant le produit du fait que ces populations qui transforment le Maroc en société d'immigration sont une nouvelle altérité avec laquelle les Marocains doivent composer, que le produit d'un processus ancien de racialisation.¹⁶ Et pour les autorités, la question de la présence durable d'étrangers sur son sol impose de nouvelles approches politiques. Que l'on analyse du point de vue de l'État, de la société

14. Georg Simmel (1908), "Digressions sur l'étranger," in *L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine (1984)*, Y. Grafmeyer, I. Joseph (dir), coll. "Champ essais," (Paris: Flammarion, 2009), 53-60.

15. Georg Simmel, *Sociologie. Etudes sur les formes de la socialisation* (Paris: PUF, 1999).

16. Chouki El Hammel, *Black Morocco: A History of Slavery, Race, and Islam* (Cambridge: Cambridge University Press, 2013).

ou des migrants eux-mêmes, l'installation est un processus sociologique complexe, car son développement modifie profondément les situations. Par exemple, la reconnaissance par la Constitution marocaine de la réalité du cosmopolitisme aux racines méditerranéenne, hébraïque et africaine est, certes, une étape importante dans l'actualisation et, pourrait-on dire, dans la libéralisation de "l'identité" du pays, mais cette "identité" n'est pas encore un fait social manifeste, même s'il est latent. J'ai documenté depuis bientôt quinze années combien les nouveaux venus d'Afrique subsaharienne ont nourri le cosmopolitisme marocain contemporain, ce qui a eu une influence sur le mode de vie des Marocains et même de la politique marocaine, mais pourtant cela n'a pas encore permis un changement de lois. Ici, l'épreuve est bien celle de l'intégration des migrants; et il faut la considérer prospectivement. Pourquoi? Parce qu'il s'agit de la transformation d'une migration de passage en une migration de résidence. Parce qu'il s'agit de la transformation d'un pays étape sur une route à un pays de résidence dans un carrefour migratoire. C'est une question donc de temporalité: C'est le moment où les migrants s'inscrivent de façon continue, et donc toujours plus ou moins polémique, dans le quotidien d'une société, qui entraîne les transformations de statuts, de désignations, d'exclusions ou d'inclusions.

S'inscrire dans le quotidien d'une société est en effet une chose complexe, impliquant de nombreux mécanismes. Trois, au moins, s'imposent d'emblée: (1) les migrants deviennent nécessairement l'objet de politiques publiques internes et, notamment, de politiques sociales;¹⁷ (2) ils entrent dans des relations de familiarité avec les nationaux; (3) à plus ou moins brève échéance, la conception de la nationalité s'inscrit dans une dynamique de reformulation. Ces trois grands mécanismes s'enclenchent lorsque les migrants se stabilisent dans un lieu, les deux premiers notamment. La stabilisation n'implique pas l'intégration, mais elle en constitue certainement le début. Elle n'implique même pas que les migrants aient décidé de renoncer à leur prochaine destination. Elle implique, en revanche, que leurs relations avec la société dans laquelle ils se trouvent s'intensifient. De la stabilisation découle, en effet, plusieurs choses dont la première est la participation des migrants à un environnement dans lequel ils entrent dans des relations informelles avec les nationaux. Loger dans un quartier, c'est, au bout d'un certain temps, avoir des relations de voisinage, être connu de l'épicier et bénéficier éventuellement d'une modeste ligne de crédit chez lui. C'est aussi être engagé dans des activités diverses destinées à gagner de l'argent. Ces activités peuvent être informelles, comme beaucoup d'activités au Maroc, ou, dans certains cas, formalisées par un contrat de travail; elles peuvent alterner. Mais dès lors

17. Jean-Noël Ferrié et Mehdi Alioua, éd., *La nouvelle politique migratoire* (Rabat: KAS-UIR, 2017).

que les migrants se voient offrir la possibilité de régulariser leur séjour, leurs relations avec leur environnement se modifient, en ce sens que les interactions avec les Marocains commencent à s'équilibrer. C'est à ce moment qu'ils deviennent l'objet de politiques publiques ou sont inclus dans celles-ci. Les étrangers régulièrement installés font partie de la population destinataire des différentes politiques publiques mises en œuvre par les gouvernants dans les domaines de la santé et de l'éducation notamment, mais aussi par rapport à tout ce qui relève de la réglementation du travail, de la protection sociale, etc. Cette inclusion est importante parce qu'elle étend la "zone de stabilité" des migrants. Celle-ci, en effet, n'est plus seulement constituée de relations informelles avec le voisinage mais de relations de droits partagés avec la population.

Ce sont essentiellement dans les grandes villes du Royaume qui ont accueilli ces nouveaux migrants que ces dynamiques ont eu cours ces vingt dernières années. Or, ces lieux étaient déjà des étapes pour les Marocains venus de loin et qui faisaient leur première entrée en ville en s'installant dans des quartiers périphériques. Par exemple, des quartiers comme ceux de la commune de Yacoub El Mansour à Rabat ou comme Oulfa à Casablanca (qui ne sont plus aujourd'hui périphériques) étaient déjà imprégnés par toutes les relations sociales que des migrants de l'intérieur avaient tissées avant l'arrivée des migrants subsahariens. Le même phénomène s'est produit dans toutes les grandes villes marocaines dont le dynamisme n'est pas le résultat de l'accroissement naturel urbain mais bien évidemment celui des migrations internes et internationales. Nous savons mieux maintenant que les villes de Tanger, Rabat ou Casablanca sont, depuis les années 1980,¹⁸ des relais migratoires pour les Marocains candidats à l'émigration internationale; elles le sont devenues aujourd'hui aussi pour les migrants subsahariens. C'est depuis ces trois villes principales que les Marocains ont migré le plus vers l'international:¹⁹ plus du tiers des nouveaux émigrants marocains y a vécu au moins un an avant le départ à l'étranger²⁰ alors que depuis les années 1950, ils émigraient directement depuis la campagne et leur petit douar d'origine. Ces trois villes deviennent aussi des lieux de retour pour certains migrants marocains vivant à l'étranger qui préfèrent souvent revenir en vacances ou se réinstaller dans une ville proche de ce qu'ils ont connu à l'étranger, plutôt

18. C'est dans les années 1980 que s'opère un tournant dans le dispositif migratoire marocain: ces grandes villes deviennent des espaces rebonds pour les migrants de l'intérieur, ou pour leurs enfants qui y ont grandi, qui n'y trouvent plus leur place et qui se mettent à élaborer des projets d'émigration internationale.

19. Bachir Hambouch, éd., *Les Marocains résidant à l'étranger: Une enquête socioéconomique* (Rabat: INSEA, 2000).

20. Ibid.

que dans leur douar d'origine. Elles sont aujourd'hui les villes principales d'installation pour les migrants originaires des pays d'Afrique subsaharienne comme l'ont démontrées mes enquêtes, pour ceux qui veulent passer en Europe comme pour ceux qui désirent s'établir plus durablement au Maroc.

Ces derniers migrants ont dû s'y reconstituer une vie sociale. Ils ont aménagé collectivement ces espaces sur lesquels ils s'installent, y circulent et qu'ils finissent par *habiter* et qui les *habitent*. Bref, ils doivent "se débrouiller"²¹ pour y vivre. Ces lieux, connectés au monde grâce aux circulations migratoires, deviennent ainsi les supports d'une mondialisation par le bas.²² Par exemple, beaucoup d'habitants de ces quartiers populaires survivent grâce aux mandats envoyés par un proche qui a migré à l'étranger; et beaucoup de petites maisons y ont été construites grâce à ces transferts, leur permettant de passer de la tôle au dur, d'un rez-de-chaussée à une maison à étage, transformant le paysage urbain. Les difficultés d'accès au financement bancaire par crédit pour les habitants de ces quartiers populaires font que l'autofinancement représente 80% des logements réalisés.²³ Une bonne part de cet autofinancement provient des revenus transférés des migrants marocains vivants à l'étranger, qui est remboursé (voire rentabilisé) via la location d'une partie du logement. Généralement, ces nouveaux propriétaires construisent étages par étages et financent leurs investissements et leurs travaux au fur et à mesure, grâce à des locations. La plupart de ce public de locataires est composé de nouveaux migrants de l'intérieur venus grossir les rangs des travailleurs précaires en laissant derrière eux leur famille à qui ils envoient la plus grande partie de leur modeste salaire. Avec le temps, certains d'entre eux décident de s'installer à long terme et changent de mode d'habitation, devenant parfois eux même propriétaire, et/ou élaborent des projets d'émigration internationale, mais sont remplacés par de nouveaux venus. Depuis les années 2000, les migrants subsahariens représentent une part très importante et sous-estimée de ces locataires. Ces nouveaux venus participent à cette économie de la débrouille, cet "entre-pauvre," et permettent à certaines familles marocaines de s'assurer un petit revenu, voire même de devenir propriétaires. Même si une partie de ces migrants subsahariens finissent par quitter le Maroc, d'autres s'installent durablement et de nouveaux arrivent, remplaçant les anciens dans une sorte de noria. C'est dire que cette clientèle ne se tarit pas, au contraire. Les migrants subsahariens se sont ainsi complètement insérés dans le tissu urbain de ces villes, les transformant même par leur présence.

21. Olga L. Gonzalez, "La "débrouille": Migrants andins et accès aux droits en France," (Doctorat en Sociologie, École des Hautes Études en Science Sociales, Paris, 2007).

22. Alain Tarris, *La Mondialisation par le bas: Les nouveaux nomades de l'économie souterraine* (Paris: Balland, 2002).

23. Haut-Commissariat au Plan, Les Marocains résidant à l'étranger. Analyse des résultats de l'enquête de 2005 sur l'insertion socio-économique dans les pays d'accueil.

Ainsi, il s'agissait d'abord pour ces migrants de se réorganiser collectivement et de rendre *habitable* leur étape au Maroc, notamment en installant progressivement une présence suffisamment insérée dans les espaces qu'ils investissent, afin de permettre à ceux qui suivent de mieux circuler. Certains de ces migrants, notamment ceux qui ont une conscience collective de leur "aventure," appellent cela "laisser la route du voyage ouverte." Face aux difficultés à passer en Europe, il a fallu qu'ils trouvent des moyens de rendre plus "supportable" leur longue attente, en trouvant des moyens de subsistance, du travail, des logements plus "décents," mais aussi des écoles pour leurs enfants, des lieux pour se faire soigner, etc., tout en étant "sans-papiers" et souvent contrôlés et expulsés par la police marocaine. C'est ainsi que des collectifs d'entraide se sont solidifiés autour de liens de solidarité de plus en plus forts, sans se substituer entièrement à la communauté d'origine, ni sans "étouffer" les individus et leurs projets personnels. Avec les répressions des autorités marocaines précédant la nouvelle politique migratoire, certains de ces collectifs, au début très discrets, se sont mis à revendiquer le respect de leurs droits et à militer. Leur visibilité dans l'espace public, notamment médiatique, s'est accrue en même temps que la montée flagrante du racisme ordinaire, des contrôles policiers et des actes de discriminations raciales.²⁴ Cela a participé à les faire sortir de leur invisibilité pour défendre leurs droits, entraînant alors la société marocaine à débattre de problématiques sociales, politiques, culturelles ou religieuses,²⁵ qu'elle n'avait pas pensées, s'interrogeant même sur son africanité.

Vivre ensemble c'est se reconnaître: Le renouveau du cosmopolitisme au Maroc

Avec cette migration, les Marocains se rappellent qu'ils sont aussi africains, et souvent même migrants, mais cela ne leur plaît pas toujours. C'est aussi une des raisons de la difficulté à nommer ces populations très hétéroclites dont les deux points communs principaux sont d'avoir migré depuis l'Afrique subsaharienne et d'être "étrangers" au Maroc. La désignation de cet autre, de cet étranger que l'on appréhende toujours collectivement est en réalité surtout fondée par un regard artificiellement construit. Car, tout groupe social, tout collectif, toute société, éprouve toujours la nécessité de poser et de définir un *autre* en regard duquel elle affirme sa propre

24. GADEM, *Note à l'intention du Comité de lutte contre les discriminations raciales en vue de l'examen des 17^{ème} et 18^{ème} rapports présentés par le Maroc* (2010): <http://www2.ohchr.org/english/bodies/cerd/docs/ngos/GADEM-Morocco77.pdf>.

25. Sophie Bava, "Migrations africaines et christianismes au Maroc. De la théologie des migrations à la théologie de la pluralité religieuse," *Les Cahiers d'Outre-Mer* 2, 274 (2016): 259-88.

existence.²⁶ L'essentialisation n'est donc qu'une activité sociale participant à la consolidation d'un groupe autour d'une identification négative: "je suis moi parce que je ne suis pas lui;" "je suis un homme parce que je ne suis pas une femme" etc. Mais, cela nécessite que "les autres," ou "les étrangers," ne nous soient pas inconnus.²⁷ Si l'autre ou l'étranger nous est complètement inconnu, il est impossible de s'y reconnaître, et d'une certaine mesure, de mieux se connaître soi-même, du moins, de définir les limites inhérentes à son statut. On y verrait alors que monstruosité, incohérence ou absurdité. Bref, une perte de *sens* et donc l'impossibilité d'élaborer des relations sociales, futures même de domination, avec des êtres totalement inconnus. Pour Simmel, la figure de l'étranger n'est pas le symbole de la marginalité, de la pauvreté ou de l'exclusion, mais celui de la *médiation moderne*: une figure de synthèse entre la vie errante et l'attachement à un endroit, autrement dit, une forme de médiation d'un groupe avec lui-même. Cette relation, nous dit Simmel, est un archétype de construction de l'identité d'un groupe social, résultant d'une tension entre distance et proximité. L'étranger est souvent un élément du groupe lui-même. Il lui ressemble, il a des points communs, mais il est désigné comme tel à partir de l'exacerbation des différences dues à la tension entre les désirs d'altérité, indispensables à la propre construction du groupe, et la peur de l'autre, la peur de se dissoudre, de perdre son "identité" face à l'autre. C'est le résultat d'une distorsion entre le proche et le lointain. Et justement pour pouvoir de se faire accepter dans les quartiers où ils vivent, les migrants subsahariens doivent avoir la capacité de rendre proche le lointain. Ils négocient constamment leur présence en des transactions identitaires dont les relations sociales qui en découlent traduisent tous les jours un peu plus de nouvelles formes de cosmopolitisme au Maroc, que de rejet, de violence et de racisme, qui pourtant existent et font des victimes. Il faut bien que ces migrants fassent l'effort de montrer à leurs voisins marocains qu'ils ont un mode de vie relativement proche du leur, ou du moins un projet de vie qui ressemble au leur, afin de sortir des préjugés qui collent à leur peau – noire – et ainsi organiser leur complémentarité et leur mixité autour de points communs.

Les liens superficiels et discontinus que précipitent la modernisation de la société marocaine et son urbanisation à grande vitesse – qui a pour corollaire le délitement des communautés rurales et leurs formes traditionnelles de solidarité – ne sont pas une absence de liens mais des formes de relations différentes. Les migrants subsahariens sont ainsi, à leur insu, venus complexifier l'épreuve de cette modernité que vivent quotidiennement les Marocains, comme celle de faire confiance à des personnes qu'on ne connaît

26. Simmel, "Excursus sur l'étranger," voir, *Sociologie. Etudes sur les formes de la socialisation*, 663-8.

27. Ibid.

et de coopérer ensemble sans liens communautaires préalablement établis. Surmonter ces épreuves et assumer tant bien que mal ses choix d'actions, participent au processus d'individuation, car *faire confiance* est d'abord un choix, qui se réalise ensuite dans des interactions plus ou moins cadrées. Certes, faire confiance s'apprend depuis le plus jeune âge, mais dans notre monde moderne, notamment en ville, les Marocains doivent en permanence adapter ce qu'ils ont appris aux situations, souvent nouvelles, qu'ils vivent. Ils doivent quotidiennement faire le choix (réciproque) de s'engager dans une relation coopérative avec d'autres personnes qu'ils ne connaissent pas et à qui ils doivent faire confiance. Ce qui sous-entend forcément un ensemble de tactiques de part et d'autre, d'ajustements et de négociation, et donc une réflexion sur ces interactions, pouvant même faire varier leur cadre, c'est-à-dire une forme d'objectivation dans l'action les rendant plus "experts" leur permettant de s'engager les uns envers les autres tout en étant capable de se désengager afin de poursuivre leur projet personnel sans conflit. La confiance permet la coopération reliant des "inconnus" entre eux en une forme de solidarité, parfois vécue comme contraignante, mais qui ne se substitue pas aux liens forts, ceux de la solidarité familiale. D'une certaine manière, en apportant de nouvelles altérités dans les grandes villes marocaines où ils vivent, les migrants originaires des pays d'Afrique subsaharienne ont participé à la "modernisation" des relations sociales. Les populations en coprésence ont dû apprendre à se connaître à savoir comment se côtoyer. C'est cela le cosmopolitisme et cela ancre humainement la société marocaine dans la globalisation.

Une partie des Marocains a donc confiance dans le fait que la majorité des migrants subsahariens sont respectueux du Maroc, de "ses coutumes et de ses lois." La confiance, c'est à la fois la fiabilité, qui elle-même repose sur un ensemble de valeurs et d'imaginaires rationnels et irrationnels, et à la fois le fait qu'une fois cette fiabilité obtenue, elle est presque immédiatement mise à l'épreuve. Et cette mise à l'épreuve ne peut être observée que dans les relations entre Marocains et migrants subsahariens. Cette mise à l'épreuve oblige les uns et les autres à se positionner les uns avec les autres. Le fait qu'il y ait une augmentation des couples mixtes ainsi que le fait que les migrants subsahariens rencontrés dans mes enquêtes déclarent avoir des amis intimes marocains²⁸ nous renseigne sur l'attitude générale des Marocains: "une fréquentation même moyenne des Marocains (on aura remarqué que la fréquence des migrants ayant des amis intimes marocains est supérieure à la fréquence des migrants fréquentant fréquemment les Marocains), aboutit à des liens d'amitié rapprochés. Cela signifie bien que la distance n'est pas

28. Mourji et al., *Les migrants subsahariens au Maroc*.

gravée dans les esprits mais relève plutôt des circonstances et des situations, lesquelles sont changeantes. Un Marocain peut devenir l'ami intime d'un migrant subsaharien. Une tendance semblable se retrouve à propos de la possibilité d'un mariage unissant un/une Marocain/e et un/une migrant/e subsaharien/ne: 44,36 % des répondants de notre échantillon approuvent ce type de mariage."²⁹ De manière générale, la confiance est un phénomène social sans lequel nous ne pourrions ni agir, ni interagir, surtout dans nos "sociétés" cosmopolites où les mobilités sous toutes ses formes sont des réalités qui nous dépassent, produisant des situations et des rencontres incongrues. Pour Simmel, qui fut un des premiers à interroger ce phénomène, la confiance est de toute évidence pour lui l'une des forces de synthèse les plus importantes au sein de la "société moderne:" celle-ci se désintégrerait s'il n'y avait pas une confiance généralisée entre ses membres. D'une certaine manière, la venue des migrants subsahariens, leur installation et les débats qu'ils ont suscités ont participé à la modernisation de la société marocaine et, ainsi, à sa valorisation. Beaucoup sont fiers de savoir que le monde a posé un regard très positif sur la nouvelle politique migratoire. Beaucoup ont conscience que cela participe aussi du rayonnement du Maroc en Afrique.

Du cosmopolitisme aux droits cosmopolitiques: La reconnaissance des droits des migrants

En septembre 2013, dix ans après la promulgation de la loi 02-03, la décision de changer la donne ouvre la voie au changement à la suite du rapport du Conseil national des Droits de l'homme (CNDH) remis au roi Mohammed VI intitulé "Étrangers et Droits de l'homme au Maroc: Pour une politique d'asile et d'immigration radicalement nouvelle," où sont recensées toutes les violences à l'encontre des migrants subsahariens, même les plus graves et infamantes pour les autorités. Le Maroc s'engagea alors à mieux reconnaître le statut de réfugié, à élaborer une politique d'intégration en y associant la société civile et lança une vaste campagne de régularisation administrative qui débuta en janvier 2014. Le Maroc s'engagea également à mieux respecter les conventions internationales qu'il a ratifiées en mettant ses lois en adéquation avec sa Constitution de 2011. Le 12 décembre 2016 une deuxième vaste opération de régularisation fut lancée. Les autorités réaffirmèrent ainsi que la nouvelle politique migratoire s'inscrit dans la durée. S'il est pour l'instant le seul pays d'Afrique méditerranéenne à avoir pris cette direction, cela n'est pas seulement le fruit d'une diplomatie ayant pour but de le rapprocher de l'Afrique mais aussi d'un mouvement social porté par des migrants et des militants marocains. Si trois nouvelles lois concernant l'immigration, l'asile et la traite des êtres humains sont en projet, la loi 02-03 n'a toujours pas été

29. Ibid., 99.

abrogée. Non seulement la remise à niveau du cadre juridique tarde, laissant un vide, mais aucune politique d'intégration claire ni aucune décision de lutte contre le racisme n'ont été présentée. Il y a pourtant près de 50.000 migrants qui ont été régularisés et qui sont l'attention de nouvelles publiques (comme l'accès au soin avec le RAMED). Si les migrants subsahariens ont réussi à faire entendre leur voix alors qu'ils sont en situation d'exclusion, d'exil, voire d'errance, c'est qu'ils disposaient de ressources insoupçonnées dans ce domaine.

En effet, depuis les événements de septembre et octobre 2005 à Ceuta et Melilla, quand plusieurs personnes sont mortes sous les balles des forces espagnoles en tentant de traverser la frontière, les migrants installés au Maroc ont décidé de s'organiser pour défendre leurs droits et ont été rejoint par des militants marocains et européens. Plusieurs associations, telle que le Conseil des Migrants Subsahariens au Maroc ou l'Association Lumière sur l'Emigration Clandestine au Maghreb, se sont alors montées et leurs membres non seulement militaient en faveur du respect de leurs droits fondamentaux, même s'ils ne voulaient pas s'installer durablement, mais défendaient également au niveau international les droits d'asile et à la libre circulation. Ils ont immédiatement reçu le soutien d'une partie de la société civile marocaine et celle de plusieurs pays Africains, de militants des Droits de l'Homme et d'ONG internationales. De nouvelles ONG marocaines spécialisées sur cette question ont alors été créées, comme l'AFVIC ou surtout le GADEM (Groupe Antiraciste d'Accompagnement et de Défense des Migrants et des Étrangers au Maroc) qui ont dû inventer de nouveaux répertoires d'action et d'organisation. Ainsi, malgré leur précarité ou leur marginalité, les migrants subsahariens ont inscrit leurs revendications dans l'espace public et ils contribuèrent à de nombreux débats sur la migration. Ils ont non seulement œuvré à faire connaître leur cause, mais aussi ont participé à révéler aux Marocains certaines contradictions de leur société. Cette aptitude à faire entendre leur voix est le signe de la capacité des migrants, certes relative et fragile, de négociation, mais également le signe des soutiens de militants locaux et internationaux qui ont réussi à articuler leurs revendications avec celles des migrants sans papiers en Europe et des réfugiés. C'est aussi le signe de la place importante de la migration au Maroc et du processus de démocratisation de ce pays, car c'est bien une caractéristique majeure de la démocratie que de permettre l'existence d'espaces ouverts à la lutte pour le droit des catégories minoritaires. Même lorsque leur inclusion ne peut faire disparaître une inégalité insoluble, la relative égalité que la lutte politique encourage permet au moins de la limiter. Ainsi, pour vivre dans ce pays alors qu'ils n'y étaient pas invités, il a fallu que ces migrants subsahariens trouvent

des relais sociaux locaux, des personnes qui les acceptent, qui coopèrent avec eux, qui commercent avec eux, qui les logent, qui les soignent, qui les renseignent, et même des personnes qui les soutiennent face aux contrôles policiers de l'État. Mais il a fallu en même temps que l'État marocain ne soit pas dans une logique de répression aveugle et sourde aux critiques citoyennes. Il a fallu qu'il y ait des militants, des journalistes, des ONG qui alertent l'opinion publique et réussissent à faire prendre conscience à l'État marocain de son impasse sécuritaire et de sa responsabilité historique à respecter les droits et la dignité des migrants. Dans ce sens, cela signifie que la société marocaine a accepté, ou, du moins, toléré cette mobilisation.

Si l'on considère toutes ces raisons et le contexte décrits plus haut, il est clair que le tableau que je viens de brosser décrit, au moins pour une large part, le sens que prendront les choses avec cette nouvelle politique migratoire venue entériner une réalité: l'installation d'une population étrangère issue des pays d'Afriques subsaharienne. Ceci, bien évidemment, ne doit pas nous faire oublier les circonstances quotidiennes de la vie de ces migrants. Pour la plupart, les choses ne sont pas faciles. Elles relèvent, pour une large part, de ce que le Maroc est, indépendamment de la migration, de sorte que le sort des migrants subsahariens est aussi celui d'une partie des Marocains – si l'on met, bien sûr, de côté le racisme ordinaire et très présent dont ils sont victimes. Mais là aussi les résistances s'organisent: en mars 2014, une campagne antiraciste nommée “Je ne m'appelle pas ‘*azzi*’” (traduisez, “Je ne m'appelle pas négro”) débutait au Maroc. Une première dans le Royaume, mais également dans l'ensemble du monde arabe. Elle a permis de mettre sur la place publique un problème qui fait souvent l'objet de déni de la part des Marocains: la négrophobie ou le racisme anti-noir dont sont également victimes les citoyens marocains noirs de peau.³⁰ Les migrants subsahariens prennent place dans une société où les discriminations raciales et les violences racistes sont une réalité. Le rôle de la société civile a alors été crucial pour inverser la tendance ce qui signifie que s'il y a des problèmes sociaux, il y a à la fois des personnes pour les dénoncer et tenter de les résoudre. En plus des problèmes raciaux, les migrants en général sont par nature des “autres,” des “non-citoyens” et des “non-électeurs.” Les traiter avec décence représente donc un engagement plus fort vis-à-vis des principes humanistes et de solidarité que lorsqu'on traite avec décence ses propres concitoyens. C'est là aussi une épreuve. De nombreux faits nous le rappellent dramatiquement: des articles de presses racistes comparant les migrants subsahariens à des cafards, des violences verbales humiliantes, des assassinats racistes, des sketches qui se moquent d'eux en première partie de soirée à la TV, etc.

30. El Hammel, *Black Morocco*.

La question est donc de savoir si le Maroc fait suffisamment d'effort. Car lorsque la solidarité et l'humanisme sont réservés à l'entre soi des nationaux, ils ne sont plus qu'une version affadée ou, plus exactement, contrefaite de la solidarité et de l'humanisme, puisque le critère de leur mise en œuvre cesse alors d'être l'humanité partagée; il en découle que la solidarité et l'humanisme deviennent conditionnels, variables et, pour tout dire, arbitraires. Ce n'est qu'en réussissant l'exercice de donner des droits à des non-ressortissants que l'on établit avec suffisamment de force les principes à partir desquels les ressortissants ont des droits. Certaines valeurs ne peuvent, en effet, être ce que les économistes nomment des biens de club, c'est-à-dire des biens dont on peut exclure autrui sans porter préjudice à leur qualité même. Les responsables de la nouvelle politique migratoire marocaine semblent avoir bien compris le caractère holistique des valeurs qu'ils défendent mais il reste à en réussir la mise en œuvre. Et celle-ci dépend aussi des compétences sociales des migrants et des sédentaires avec lesquels ils s'associent. Il y a beaucoup d'effort à réaliser pour que ces décisions politiques et les communications officielles qui les accompagnent rencontrent concrètement les transformations que le passage et l'installation des migrants subsahariens ont précipitées. Car ces derniers arrivés, qu'on a toujours du mal à nommer, participent pourtant bien plus qu'on ne se l'imagine à la définition de la citoyenneté marocaine. Ils font aujourd'hui partie du Maroc.

Bibliographie

- Agier, Michel. *Gérer les indésirables: Des camps de réfugiés au gouvernement humanitaire*. Paris: Flammarion, 2008.
- Alioua, Mehdi. "Nouveaux et anciens espaces de circulation internationale au Maroc. Les grandes villes marocaines, relais migratoires émergents de la migration transnationale des Africains subsahariens au Maghreb." *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée* 119-120 (2007): 39-58.
- _____. "Le passage au politique des transmigrants subsahariens au Maroc." In *Le Maghreb à l'épreuve des migrations subsahariennes: Immigration sur émigration*, éd., Ali Bensaâd, 279-303. Paris: Karthala, 2009.
- _____. "Quelles limites du champ politique de la nation comme seul espace légitime de la démocratie face à des hommes et des femmes sans frontière?" In *Altérité, dynamiques sociales et démocratie*, éd. Gilles Ferréol et Angelina Peralva, 181-197. Paris: Maison des sciences de l'homme droit et Société, 2010.
- Bava, Sophie. "Migrations africaines et christianismes au Maroc. De la théologie des migrations à la théologie de la pluralité religieuse." *Les Cahiers d'Outre-Mer* 2, 274 (2016): 259-88.
- Bava, Sophie éd. *Dieu, les migrants et l'Afrique*. Paris: L'Harmattan, 2019.
- Beck, Ulrich. *Qu'est-ce que le cosmopolitisme?* Paris: Aubier, 2006.
- Bensaâd, Ali, éd. *Le Maghreb à l'épreuve des migrations subsahariennes*. Paris: Karthala, 2009.
- Bredeloup, Sylvie et Olivier Pliez, éd. "Migrations entre les deux rives du Sahara." *Autrepart* 4, 36 (2005): 3-20.
- Clochard, Olivier et Migreurop, éd. *Atlas des migrants en Europe. Géographie critique des politiques migratoires européennes*. Paris: Armand Colin, 2009.

- Cuche, Denys. "L'homme marginal: Une tradition conceptuelle à revisiter pour penser l'individu en diaspora." *Revue Européenne des Migrations Internationales* 25, 3 (2009): 13-31.
- El Hammel, Chouki. *Black Morocco: A History of Slavery, Race, and Islam*. Cambridge: Cambridge University Press, 2013.
- Ferrié, Jean-Noël et Mehdi Alioua, eds. *La nouvelle politique migratoire*. Rabat: KAS-UIR, 2017.
- Gonzalez, Olga L. "La "débrouille": Migrants andins et accès aux droits en France." Doctorat en Sociologie, École des Hautes Études en Science Sociales, Paris, 2007.
- Hambouch, Bachir, éd. *Les Marocains résidant à l'étranger: Une enquête socioéconomique*. Rabat: INSEA, 2000.
- Khrouz, Nadia. *L'étranger au Maroc. Droit et pratiques*. Paris: L'Harmattan, 2018.
- Mourji, Fouzi, Jean-Noël Ferrié, Saadia Radi, et Mehdi Alioua. *Les migrants subsahariens au Maroc. Enjeux d'une migration de résidence*. Rabat: KAS-UIR, 2016.
- Pinson, Gilles. "Le nombre et la part des immigrés dans la population: Comparaisons internationales." *Population et Sociétés* 472 (2010): 1-4.
- Sayad, Abdelmalek. *La double absence. Des illusions aux souffrances de l'immigré*. Paris: Seuil, 1999.
- Simmel, Georg. *Sociologie. Etudes sur les formes de la socialisation*. Paris: PUF, 1999.
- Tarde, Gabriel. *Les lois de l'imitation*. "Œuvres, t. 2, v. 1," Les empêcheurs de penser en rond, Synthelabo, 2001.
- Tarrius, Alain. *Les Nouveaux cosmopolitismes*. La Tour-d'Aigues: L'Aube, 2000.
- _____. *La Mondialisation par le bas: Les nouveaux nomades de l'économie souterraine*. Paris: Balland, 2002.
- Wihtol de Wenden, Catherine. *Faut-il ouvrir les frontières?* Paris: Presses de Sciences-Po, 1999.
- _____. *La globalisation humaine*. Paris: Presses Universitaires de France, 2009.

أفارقة جنوب الصحراء في المغرب، من العيش في السرية إلى الحياة العلنية الكوزموبوليتية أو تجديدها

ملخص: بينما كان المغرب، منذ تسعينيات القرن الماضي، بلد هجرة، كغيره من البلدان الإفريقية المتوسطة الأخرى، لم تمض قرابة العشرين سنة حتى أصبح على علم به ويؤسس له وفقاً لسياسة الهجرة. وفي السابق، سادت فقط فكرة مفادها أن الأمر يتعلق بـ"العُبور"، وتحت ضغط من الاتحاد الأوروبي الذي كان ينقل مهام مراقبة حدوده إلى دول خارجية، كان الهدف الرئيسي للسلطات في الرباط يتلخص في المهاجر الأمني. ولم يكن المغرب حينئذ قادراً على الإدراك بأنه لم يعد مجرد بلد عبور وأن تجريم الهجرة، إذا كان غير مرغوب فيه وغير مصرح به، لن يكون فعالاً فحسب، بل سيسهم في نشر بذور العنصرية وكرهية الأجانب التي من شأنها أن تقوض سياسته في الانفتاح على إفريقيا وصورتها على أنها "مجتمع متسامح". لقد تطلب الأمر سلسلة من النضالات، بقيادة مهاجرين من جنوب الصحراء أنفسهم وبدعم من المجتمع المدني، لتغيير الأشياء. وفي هذا المقال، الذي يحاول تلخيص مراحل تطور الظاهرة على مدى السنوات العشرين الماضية، ساهتم أيضاً بمعالجة المواقف المتناقضة التي أنتجها مرور المهاجرين من جنوب الصحراء واستقرارهم بين أحضان المغاربة. وتتيح لنا مكانة هؤلاء القادمين الجدد، بين النفي والفتنة والرفض والضيافة والتنافس والتعاون والعنصرية والاندماج، إمكانية فهم أفضل للمجتمع المغربي الذي يعيد استكشاف خصوصياته الإفريقية وامتدادات أبعاده الكونية.

الكلمات المفتاحية: مفترق طرق الهجرة، البعد العالمي (الكوزموبوليتية)، حقوق المهاجرين، العنصرية، الحدود، المجتمع المدني، الثقة، الاعتراف.

Africains subsahariens au Maroc, de la clandestinité à la reconnaissance ou le renouveau du cosmopolitisme

Résumé: Alors que depuis les années 1990 le Maroc était, à l’instar des autres pays d’Afrique méditerranéenne, un pays d’immigration, il a fallu attendre près de 20 ans avant qu’il n’en prenne véritablement conscience et établisse une politique migratoire en conséquence. Auparavant, seule l’idée qu’il s’agissait de “transit” prévalait et, sous pression de l’Union Européenne qui externalisait le contrôle de ses frontières, l’objectif principal des autorités de Rabat était d’ordre sécuritaire. Le Maroc était alors incapable de comprendre qu’il n’était déjà plus un simple pays de passage et que la criminalisation de la migration, fut-elle non désirée et non autorisée, non seulement ne serait pas efficace mais allait diffuser les germes du racisme et de la xénophobie qui mettraient à mal sa politique d’ouverture sur l’Afrique et son image de “société tolérante.” Il a fallu une somme de luttes, menées par les migrants subsahariens eux-mêmes et soutenues par la société civile, pour que les choses changent. Dans cet article qui tente de résumer l’évolution du phénomène ces vingt dernières années, je m’intéresserai aussi aux attitudes ambivalentes que le passage et l’installation des migrants subsahariens a produites chez les Marocains. Entre négation et fascination, rejet et hospitalité, rivalité et coopération, racisme et inclusion, la place de ces nouveaux venus nous permet de mieux comprendre la société marocaine qui redécouvre son africanité et son cosmopolitisme.

Mots-clés: Carrefour migratoire, cosmopolitisme, droits des migrants, racisme, frontières, société civile, confiance, reconnaissance.